

Reçu le : - 9 OCT. 2017

Pour réponse : R.E

Information à : Bureau



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU FINISTÈRE

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service eau biodiversité
Unité nature forêt

Nos réf. :

Vos réf. :

Affaire suivie par : Jean-Marc LINDER

Tél : 02 98 76 59 70 – Fax : 02 98 76 59 87

jean-marc.linder@finistere.gouv.fr

Quimper, le - 5 OCT. 2017

Le Préfet

à

M. le président

BRETAGNE VIVANTE sepnb

19 rue de Gouesnou

BP 62132

29221 BREST cedex 2

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : renouvellement d'agrément pour la protection de l'environnement

Monsieur le président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer du renouvellement de votre agrément régional au titre de la protection de l'environnement, par accord tacite à compter du 1^{er} octobre 2017. Ce renouvellement est valable 5 ans sur la région Bretagne.

J'attire votre attention sur la nécessité de nous adresser chaque année les documents mentionnés à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 12 juillet 2011.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.

P/le préfet et par délégation,
P/le DDTM et par subdélégation,
Le chef du service eau biodiversité


Guillaume HOFFLER